Bordereau attestant l'exactitude des informations - CASTRES - 8102 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/07/2026 - 2999 - 1957 B 00137 - 715 721 379 - FERRAND CONSTRUCTEUR

2999

SAS FERRAND CONSTRUCTEUR
81240 ST AMANS SOULT

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de CASTRES
0 3 JUIL. 2026
COURRIER ARRIVE

Copie certifiée conforme à l'original

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	123 096.59	111 339.88	11 756.71	17 971.71	6 215.00-	34.58-
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains	91 308.78		91 308.78	91 308.78		
	Constructions	873 238.13	793 621.66	79 616.47	107 123.68	27 507.21-	25.68-
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	3 576 419.94	2 780 165.97	796 253.97	533 334.60	262 919.37	49.30
	Autres immobilisations corporelles	234 650.08	193 627.05	41 023.03	54 831.50	13 808.47-	25.18-
	En cours, avances et acomptes	11 000.00		11 000.00	11 000.00		
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	4 620.00		4 620.00	4 620.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé (III)	4 914 333.52	3 878 754.56	1 035 578.96	820 190.27	215 388.69	26.26
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.	189 265.00		189 265.00	185 254.00	4 011.00	2.17
	En-cours de production	100 189.68		100 189.68	98 874.89	1 314.79	1.33
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	696 855.86	34 002.99	662 852.87	637 316.81	25 536.06	4.01
	Autres créances	95 328.46		95 328.46	1 190 319.17	1 094 990.71-	91.99-
	Charges constatées d'avance	38 423.25		38 423.25	17 835.46	20 587.79	115.43
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	675 000.00		675 000.00		675 000.00	
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	628 289.46		628 289.46	602 129.44	26 160.02	4.34
	Total de l'actif circulant (IV)	2 423 351.71	34 002.99	2 389 348.72	2 731 729.77	342 381.05-	12.53-
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	7 337 685.23	3 912 757.55	3 424 927.68	3 551 920.04	126 992.36-	3.58-

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

SAS FERRAND CONSTRUCTEUR
81240 ST AMANS SOULT

Copie certifiée conforme à l'original

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 32 100)	32 100.00	32 100.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	3 210.00	3 210.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 395 785.94	997 448.52	398 337.42	39.94
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau		228 003.95-	228 003.95	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	89 555.44	826 341.37	736 785.93-	89.16-
	Subventions d'investissement	231 246.34	289 913.49	58 667.15-	20.24-
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	1 751 897.72	1 921 009.43	169 111.71-	8.80-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques		55 000.00	55 000.00-	100.00-
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)		55 000.00	55 000.00-	100.00-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	698 800.13	563 165.82	135 634.31	24.08
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 189.60	18 774.80	12 585.20-	67.03-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	554 374.38	624 497.49	70 123.11-	11.23-
	Dettes fiscales et sociales	253 355.11	331 682.94	78 327.83-	23.62-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 052.06	7 021.96	969.90-	13.81-
	Produits constatés d'avance	154 258.68	30 767.60	123 491.08	401.37
	Total des dettes (III)	1 673 029.96	1 575 910.61	97 119.35	6.16
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	3 424 927.68	3 551 920.04	126 992.36-	3.58-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 193 680.96 1 255 263.61

SAS FERRAND CONSTRUCTEUR
81240 ST AMANS SOULT

Copie certifiée conforme à l'original

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	3 528 549.62		3 528 549.62	3 323 019.40	205 530.22	6.19
Production vendue de services	1 941.00		1 941.00		1 941.00	
Montant net du chiffre d'affaires	3 530 490.62		3 530 490.62	3 323 019.40	207 471.22	6.24
Production stockée			1 314.79	20 786.00	19 471.21-	93.67-
Production immobilisée				21 197.00	21 197.00-	100.00-
Subventions			58 667.15		58 667.15	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			55 704.52	51 498.89	4 205.63	8.17
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			4 583.33		4 583.33	
Autres produits			29 888.69	3.44	29 885.25	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 680 649.10	3 416 504.73	264 144.37	7.73
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			544 036.44	539 571.26	4 465.18	0.83
Variation de stock			4 011.00-	37 334.00	41 345.00-	110.74-
Autres achats et charges externes (1)			1 490 572.17	1 333 276.82	157 295.35	11.80
Impôts, taxes et versements assimilés			47 173.26	49 010.90	1 837.64-	3.75-
Salaires			941 487.23	975 223.06	33 735.83-	3.46-
Cotisations sociales			329 153.98	321 972.09	7 181.89	2.23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			191 642.21	102 656.08	88 986.13	86.68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			16 105.00		16 105.00	
Dotations aux provisions				55 000.00	55 000.00-	100.00-
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			5 497.27	1 494.86	4 002.41	267.74
Total des Charges d'exploitation (II)			3 561 656.56	3 415 539.07	146 117.49	4.28
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			118 992.54	965.66	118 026.88	NS
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

SAS FERRAND CONSTRUCTEUR
81240 ST AMANS SOULT

Copie certifiée conforme à l'original

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)		77 155.72	77 155.72-	100.00-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		36.96	36.96-	100.00-
Autres intérêts et produits assimilés (2)	16 696.94		16 696.94	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	16 696.94	77 192.68	60 495.74-	78.37-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	22 999.04	16 897.33	6 101.71	36.11
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	22 999.04	16 897.33	6 101.71	36.11
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	6 302.10-	60 295.35	66 597.45-	110.45-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	112 690.44	61 261.01	51 429.43	83.95
Produits exceptionnels (VII)		1 878 832.75	1 878 832.75-	100.00-
Charges exceptionnelles (VIII)		1 008 445.39	1 008 445.39-	100.00-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		870 387.36	870 387.36-	100.00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	23 135.00	105 307.00	82 172.00-	78.03-
Total des produits (I+III+V+VII)	3 697 346.04	5 372 530.16	1 675 184.12-	31.18-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 607 790.60	4 546 188.79	938 398.19-	20.64-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	89 555.44	826 341.37	736 785.93-	89.16-

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Copie certifiée conforme à l'original

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Liste des principales méthodes

Événements post-clôture

Informations significatives

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

ANNEXE

Copie certifiée conforme à l'original

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de réglementation comptable

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Changement d'estimation

Correction d'erreurs

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	123 097			123 097
Immobilisations corporelles				
Terrains	91 309			91 309
Constructions	873 238			873 238
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 169 389	407 031		3 576 420
Matériel de transport	148 906		17 000	131 906
Matériel de bureau et matériel informatique	102 744			102 744
Autres immobilisations corporelles	11 000			11 000
Immobilisations financières				
Participations	4 620			4 620
TOTAL	4 524 303	407 031	17 000	4 914 334

Copie certifiée conforme à l'original

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	105 125	6 215		111 340
Droit au bail				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions	766 114	27 507		793 622
Constructions sur sol d'autru				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 696 378	144 112		1 840 490
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport	120 178	8 125	17 000	111 303
Matériel de bureau et matériel informatique	76 641	5 683		82 324
Mobilier				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL	2 764 436	191 642	17 000	2 939 079

SAS FERRAND CONSTRUCTEUR
81240 ST AMANS SOULT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Copie certifiée conforme à l'original

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Logiciels	1 à 3 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Constructions	10 à 20 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 à 20 ans	Linéaire
Matériel de transport	1 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	1 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	1 à 10 ans	Linéaire

SAS FERRAND CONSTRUCTEUR
81240 ST AMANS SOULT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Copie certifiée conforme à l'original

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles	939 676				939 676
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	18 603	16 105	705		34 003
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	958 278	16 105	705		973 679

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -

(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Terrains	91 309			
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions	873 238			
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 576 420			
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport	131 906			
Matériel de bureau et matériel informatique	102 744			
Mobilier				
Autres immobilisations corporelles	11 000			
Immobilisations financières				
Participations	4 620			
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	4 791 237			

SAS FERRAND CONSTRUCTEUR
81240 ST AMANS SOULT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Copie certifiée conforme à l'original

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Agencements et aménagements de terrains			
Constructions	27 507		793 622
Constructions sur sol d'autrui			
Installations techniques, matériels et outillages industriels	144 112		1 840 490
Installations générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transport	8 125		111 303
Matériel de bureau et matériel informatique	5 683		82 324
Mobilier			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	185 427		2 827 739

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Copie certifiée conforme à l'original

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	60 130	60 130	
Autres créances clients	636 726	636 726	
Taxe sur la valeur ajoutée	42 112	42 112	
Débiteurs divers	53 216	53 216	
Charges constatées d'avance	38 423	38 423	
TOTAL	830 608	830 608	

- ACTIONS PROPRES -

(Art. 832-12)

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Litiges	55 000			55 000	
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	55 000			55 000	

SAS FERRAND CONSTRUCTEUR
81240 ST AMANS SOULT

Copie certifiée conforme à l'original

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 450	1 450		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	697 350	218 001	406 970	72 379
Fournisseurs et comptes rattachés	554 374	554 374		
Personnel et comptes rattachés	113 320	113 320		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 178	95 178		
Impôts sur les bénéfices	2 383	2 383		
Taxe sur la valeur ajoutée	36 282	36 282		
Autres impôts taxes et assimilés	6 192	6 192		
Autres dettes	6 052	6 052		
Produits constatés d'avance	154 259	154 259		
TOTAL	1 666 840	1 187 491	406 970	72 379
Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	263 832			

- INFORMATIONS SPÉCIFIQUES POUR LES SOCIÉTÉS ANONYMES -

(Art. 834-2)

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements hors bilan	Montant à la clôture de l'exercice
(dont les effets de commerce escomptés non échus)	
Autres engagements	
GAGE SANS DEPOSSESION BPO	200 000
CONTRE GARANTIE BPI	150 000
GAGE SANS DEPOSSESION MATERIEL	500 000
NANTISSEMENT MACHINE JOBS	500 000
TOTAL	1 350 000

Copie certifiée conforme à l'original

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

FERRAND CONSTRUCTEUR
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 32 100 euros
Siège social : 13 Chemin des Clauses – 81240 SAINT AMANS SOULT
R.C.S. CASTRES 715 721 379

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 5 JUIN 2026

Le cinq juin l'an deux mille vingt-six, à 18 heures,

La société « **GROUPE FERRAND** », Société par Actions Simplifiée au capital de 604 715 euros, sis Chemin des Clauses – 81240 SAINT AMANS SOULT, représentée par Monsieur Julien FERRAND en sa qualité de représentant légal.

Agissant en qualité d'associée unique de la Société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de représentant légal de la société GROUPE FERRAND, associée unique de notre Société, Monsieur Julien FERRAND a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président ;
- Réaffectation de réserves et affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

DECISION 1

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'associée unique, après avoir pris connaissance :

- du rapport du Président sur l'activité de la société,
- des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2025,

Approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
Donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé,
Constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ne prennent pas en charge de dépenses non admises en déduction du résultat fiscal.

DECISION 2

Affectation du résultat

L'associée unique, après avoir pris connaissance :

- du rapport du Président sur l'activité de la société,
- des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2025,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à la somme de 89 555.44 euros en totalité au compte "réserves statutaires ou contractuelles".

L'associée unique décide de distribuer 100 000 € de dividendes vers GROUPE FERRAND à partir du compte "réserves statutaires ou contractuelles" ce qui porterait son solde à 1 385 341.38 euros à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il a été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende global	Dividende privilégié	Dividendes ordinaires
31/12/2024	200 000 €		
31/12/2023	0 €		
31/03/2023	0 €		

DECISION 3

Conventions réglementées

L'associée unique prend acte des conventions conclues entre la société et son dirigeant, son associé unique ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3, relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, qui seront mentionnées sur le registre des décisions de l'associé unique.

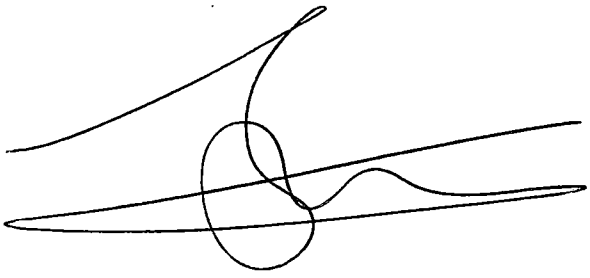
DECISION 4

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte signé par l'associée unique et consigné sur le registre prévu par la loi et tenu au siège social.

L'associée unique
La société GROUPE FERRAND
Représentée par Julien FERRAND



FERRAND CONSTRUCTEUR

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 32 100 euros
Siège social : 13 Chemin des Clauses – 81240 SAINT AMANS SOULT
R.C.S. CASTRES 715 721 379

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 5 JUIN 2026

DECISION 2

Affectation du résultat

L'associée unique, après avoir pris connaissance :

- du rapport du Président sur l'activité de la société,
- des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2025,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à la somme de 89 555.44 euros en totalité au compte "réserves statutaires ou contractuelles".

L'associée unique décide de distribuer 100 000 € de dividendes vers GROUPE FERRAND à partir du compte "réserves statutaires ou contractuelles" ce qui porterait son solde à 1 385 341.38 euros à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il a été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende global	Dividende privilégié	Dividendes ordinaires
31/12/2024	200 000 €		
31/12/2023	0 €		
31/03/2023	0 €		

Extrait certifié conforme
L'associée unique
La société GROUPE FERRAND
Représentée par Julien FERRAND

